Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 6 au 8 octobre 2018

Les articles de la presse sont essentiellement consacrés à la cérémonie de l'hommage national de Charles Aznavour aux Invalides et au lancement des évènements de la Francophonie à Erevan.

L'hommage national de Charles Aznavour / L'hommage national de Charles Aznavour aux Invalides du 5 octobre est à la une de tous les journaux. La presse émue par la cérémonie d'hommage organisée à Paris, fait l'éloge de la France pour l'organisation de cette cérémonie et pour l'inclusion des éléments qui soulignaient l'origine arménienne du Maitre. Les medias reprennent largement les propos de la rédactrice en chef du journal arméno-libanais *Azdak* selon lesquels, au cours de la cérémonie, Paris a transmis au monde les messages les plus importants en termes de valeurs universelles, de valeurs culturelles, mais aussi sur l'accueil de réfugiés, la création de l'ambiance d'intégration de ces derniers, la condamnation du déni du Génocide arménien et le respect des droits de l'homme en général. Le journal fait l'éloge de la partie du discours du Président français attribuée à l'Arménie et aux Arméniens en rappelant l'origine arménienne d'Aznavour et son apport inestimable à la culture française et universelle. Selon le quotidien, la cérémonie soulignait non seulement le passé séculaire de l'amitié entre les peuples arménien et français, mais aussi, du point de vue politique, elle constatait les relations bilatérales entre les deux pays qui, tout en ayant un passé riche, ont des perspectives pour le futur. Selon le quotidien, la tenue du Sommet de la Francophonie à Erevan, bien qu'elle ait un intérêt de présence régionale pour l'OIF, serait le résultat des relations bilatérales entre Paris et Erevan. Selon *Azdak*, durant le Sommet le rôle de la France dans l'implication d'Erevan pour les accords Erevan-Bruxelles et dans différentes efforts d'intégration européenne serait mis en avant. Le quotidien *Joghovourd* note que l'élite politique française y compris les anciens Présidents de la France était présents à la cérémonie, alors que les trois anciens Présidents de l'Arménie n'y étaient pas. Le quotidien avance que les ex Présidents arméniens auraient dû y être malgré la situation politique du pays et rendre l'hommage à Charles Aznavour. Les medias prennent note que dans son discours le Premier ministre Nikol Pachinian n'a pas salué le Catholicos Karekine II qui était présent à la cérémonie, alors que le Président français a bien employé la salutation « Votre Sainteté ». Les medias se demandent si cette omission du Premier ministre arménien était intentionnelle ou était le résultat du manque d'expérience des nouvelles autorités arméniennes.

Lancement des évènements de la Francophonie à Erevan/ Les medias rendent compte du lancement des évènements du Sommet de la Francophonie à Erevan (programme du Sommet cf. revue du 2 octobre 2018). Le 7 octobre a eu lieu la séance du Conseil permanent et le village de la Francophonie s'est ouvert au public. Les medias indiquent que l'inauguration officielle du village en présence de la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie est prévue pour

le 9 octobre. Dans ce village, les pays participant au Sommet, les partenaires et les agences de l'OIF démontrent toute la diversité culturelle et linguistique de leurs pays. La presse indique que les 8 et 9 octobre aura lieu la 35ème Conférence ministérielle de l'OIF. Dans son discours d'ouverture de la séance du Conseil permanent, Michaëlle Jean, a remercié l'Arménie pour l'accueil chaleureux et la préparation du Sommet qui s'est déroulée dans un contexte de transition politique. Michaëlle Jean a salué le caractère pacifique de la « révolution de velours » du printemps dernier qualifiée d'exemplaire dans le monde entier.

Nikol Pachinian continue à insister sur les élections anticipées /Les medias rendent compte de la déclaration de Nikol Pachinian selon laquelle le parlement actuel serait de facto dissous et qu'il ne restait qu'à le faire de jure. Selon le Premier ministre les élections du Conseil municipal d'Erevan auraient démontré que le Code électoral souvent considéré comme la raison de problèmes électoraux, n'aurait aucun défaut, car le problème réel se cacherait dans le processus électoral « ressemblant plus à une chaîne d'actions terroristes qu'à des élections ». Le Premier ministre a souligné l'importance de la résolution de la situation actuelle pour que le pays entre dans la phase de développement normale. Commentant le scénario théorique selon lequel les forces parlementaires nommeraient rapidement un candidat au poste de Premier ministre, ce qui entraînerait la perte de son contrôle sur les forces de l'ordre, le Premier ministre a qualifié ce scénario de « fiction » et a déclaré que le peuple ne permettrait pas la réalisation de ce scenario.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.